

Sommaire

Une nouvelle offre Sage Paie.....	2
La sécurisation de la Paie	4
Sage BI Reporting	4
Sage Customer Voice.....	5
Les autres nouveautés Paie	5
Les nouveautés Sage DS 9.00	5
Sage EDI Online.....	6
Sage100cloud Essentials.....	7
Périmètre fonctionnel.....	7

Liste des nouveautés

Cette version a essentiellement pour vocation d'intégrer les nouveautés des cahiers des charges DADS-U et DSN 2019, ainsi que de gérer certains cas particuliers du PAS.

Dans cette première version, les dernières nouveautés légales sont incluses en standard : le Prélèvement à la Source, les bulletins de rappel, le renforcement de la sécurité autour du produit...

L'installation de cette V1.00 doit être corrélée avec celle de la version 9.00 de Sage DS.

A savoir :

- Cette version est compatible :
 - * pour les postes clients, avec Windows 10, 8.1 et 7 SP1
 - * pour les postes serveurs, avec Windows Server 2016, Windows Server 2012, Windows Server 2012 R2 et Windows Server 2008 R2 SP1
 - * pour SQL server, avec Microsoft SQL Server 2012, Microsoft SQL Server 2014 et Microsoft SQL Server 2016

- Afin de pouvoir utiliser nos nouveaux services Edi, nous vous invitons à :
 - * supprimer le fichier pms.pco (présent dans le répertoire principal de la Paie)
 - * aller dans le menu « ? » et lancer la fonction « Actualiser les droits d'accès au portail »
 - * ressaisir votre code client

Liste des nouveautés

Le Prélèvement à la source (dit PAS)

Avec l'entrée en vigueur du Prélèvement à la Source en janvier 2019, et afin de réaliser des tests sur ce nouveau dispositif dès 2018, l'ensemble des développements relatifs au PAS a été réalisé.

Par ailleurs, Sage a signé la charte éditeurs et des tests pilotes ont d'ores et déjà été faits avec Sage Paie i7.

Les traitements suivants sont ainsi disponibles :

- Import des taux de la DGFIP
- Edition du rapport d'import avec la reprise des données des salariés importés et la liste des salariés référencés en anomalie par la DGFIP
- Calcul de bulletin avec :
 - o la prise en compte automatique du taux nominatif vs le taux barème
 - o la gestion des IJSS, des contrats courts, des apprentis et des stagiaires
- Historisation de l'ensemble des informations PAS dans la fiche de personnel
- Traçabilité de l'import des taux
- Edition d'un état comparatif M et M-1 avec mise en exergue des écarts
- Transmission des informations PAS à DS pour la DSN
- Régularisations des Rémunérations Nettes Fiscales et/ou des taux en erreur
- Régularisation des indus

Remarque : avec cette version, les tests concernant le PAS ne doivent pas être réalisés en environnement de production. En effet, les paramétrages PAS sont incompatibles avec le paramétrage des actuelles DSN.

Le bulletin de rappel

Le décret n° 2016-1567 du 21 novembre 2016 induit la modification du fait générateur des cotisations.

L'une des conséquences est qu'à compter des rémunérations versées au 1er janvier 2018, ce n'est plus la période de versement mais la période d'emploi qui est le fait générateur. C'est-à-dire que les taux et plafonds à appliquer seront ceux de la dernière période de paie du salarié et non plus ceux de la période de versement du complément de salaire.

- Ainsi, dès lors qu'un salarié a quitté l'entreprise, et qu'un bulletin complémentaire doit être réalisé, avec l'option 'Bulletin de rappel', ce sont les taux et plafonds qui étaient applicables le mois de sa sortie qui seront appliqués et non ceux du mois de Paie en cours
- Retrouvez la documentation des bulletins de rappels dans la tuile Bulletin de rappel de l'IntuiSage / PPS".

La sécurisation de la Paie

Avec cette version, il est possible de contrôler un mot de passe fort (qui doit être composé de chiffres, lettres, majuscules, minuscules et caractères spéciaux et être renouvelé tous les 90 jours).

Afin de permettre au gestionnaire de paie de mieux maîtriser les informations individuelles contenues dans sa Paie, à chaque ouverture d'un nouvel exercice, il peut consulter la liste des salariés qui seront supprimés.

Un portail dédié à la nouvelle réglementation générale de la protection des données est aussi accessible qui permet de connaître les outils que Sage met à disposition de ses clients pour faciliter cette mise en conformité. La cartographie de l'ensemble des données individuelles gérées dans le logiciel de paie est par exemple fournie.

Sage BI Reporting

Il s'agit d'une solution 100% Excel qui permet donc d'analyser les données liées aux salariés, à la masse salariale... avec des indicateurs très graphiques.

En standard, les états proposés sont le registre du personnel, l'analyse des effectifs et des rémunérations et enfin ceux qu'on retrouve dans une BDES...

Mais Sage BI reporting permet aussi de contrôler les Paies avant déclarations, d'exploiter les historiques et de consolider les données de plusieurs sociétés.

Enfin, directement à partir de la Paie, via l'IntuiSage, les données requêtées stockées dans l'entrepôt peuvent être actualisées.

Sage Customer Voice

Via la tuile de l'Intuisage, il est donné la possibilité aux clients de soumettre des demandes d'évolutions et de voter pour celles déjà proposées. Les demandes majoritairement plébiscitées sont analysées pour être intégrées dans les prochaines versions de Paie.

Les autres nouveautés Paie

- Pour répondre à la norme 2018 de la DSN phase 3, ont été ajoutés le paramétrage de l'affiliation à l'AGIRC / ARRCO des VRP (info libre spécifique) et la déclaration de plusieurs types d'ancienneté (nécessaire pour les avocats).
- Pour une meilleure déclaration des multi-contrats sont désormais repris les codes INSEE Communes des 'Autres lieux de travail'
- Dans le cadre des offres SDRH / SDBP, un salarié avec 2 fiches de personnel est automatiquement titulaire d'un seul coffre-fort (contrôle du NIR) et la prise en compte des salariés sortis a été optimisée.

Les nouveautés Sage DS 9.00

- Pour activer le PAS en mode test, il convient d'aller dans les Paramètres DS, menu Préférences et de cocher la case « Tester PAS » : les déclarations générées ou actualisées avec cette option sont marquées en mode test et l'envoi de ces déclarations via Sage direct ou EDI est bloqué
- Il est possible de gérer l'annulation d'une fin de contrat de travail
- Plusieurs contacts peuvent être paramétrés pour la réception des comptes-rendus métiers

- Les avertissements métiers ont été enrichis : il s'agit d'avertissements liés aux remontées d'anomalies fournies par les organismes. Par ailleurs, l'affichage des erreurs a aussi évolué puisqu'un jeu de couleurs permet de distinguer rapidement les anomalies bloquantes de celles qui ne le sont pas. Des filtres ont aussi été ajoutés pour ne sélectionner que le ou les types d'erreur souhaités
- Le libellé du contrat social présent en paie est repris sur toutes les interfaces pour faciliter les contrôles (assistant, éditions...)
- L'envoi des DSN 'Annule et remplace' a été sécurisé pour pallier aux clients qui font des 'Annule et remplace' de leurs DSN rejetées au lieu de refaire des DSN normales. Un message précise maintenant à l'utilisateur que suite à une déclaration rejetée, il doit la corriger dans DS et le renvoyer. En effet une DSN 'Annule et remplace' ne doit être effectuée que lorsque la 1^e DSN a été acceptée.
- Il est possible de supprimer les salariés (menu Aide / Utilitaires). Les déclarations dans lesquelles les salariés sont encore présents doivent préalablement avoir été supprimées.

Sage EDI Online

Grâce à une connexion avec le Sage ID, le suivi des DSN et des AED se fait directement à partir de l'application Sage DS.

Dans la Paie, une nouvelle page de l'IntuiSage, 'intuiEDI' affiche des indicateurs de suivi des flux : nombre de DSN mensuelles, arrêts de travail...acceptées, rejetées...

Remarque : pour bénéficier de ces services, il est nécessaire de faire une actualisation des droits au portail (menu ? de la Paie)

Sage 100cloud Essentials

Périmètre fonctionnel

Sage 100cloud Essentials couvre le même périmètre fonctionnel que Sage 100cloud Paie & RH à l'exception des fonctions suivantes :

- La saisie en grille des variables
- La modification en masse des informations de la fiche de personnel
- Les multi-clôtures par jour
- Les imports de fichiers Excel
- Le publipostage
- L'organisation des états en Gestion Avancée (codes mémos)
- Le bilan social
- La gestion de la participation
- La commande de titres restaurant
- La gestion des alertes
- L'édition en masse des duplicatas de bulletins
- Le rappel des salaires
- Le multi-contrats

L'application permet la création de tiers clients typés Prospect :

- Depuis le fiche client,
- Par importation au format Sage ou paramétrable,
- Par le menu Edition/Dupliquer une fiche client/prospect existante.